



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/26928
30 décembre 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 29 DECEMBRE 1993, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que l'aviation américaine continue de violer l'espace aérien iraquien aux fins de surveillance et de provocation. Voici le détail des opérations menées entre le 10 et le 20 décembre 1993 :

10 décembre 1993

a) Région nord : 28 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 kilomètres à l'heure et à une altitude de 6 000 à 8 000 mètres. Zones survolées : Mossoul, Arbil, Dohouk, Zakho, Tal Afar, Aïn Zala et Amadiya.

b) Région sud : 54 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 kilomètres à l'heure et à une altitude de 5 500 à 8 500 mètres. Zones survolées : Bassorah, Qorna, Qalaat Salah, Jabaïech, Nassiriya, Samawa, Joulaïba et Bassiya.

11 décembre 1993

a) Région nord : 27 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 kilomètres à l'heure et à une altitude de 7 000 à 7 500 mètres. Zones survolées : Mossoul, Arbil, Dohouk, Zakho, Tal Afar et Amadiya.

b) Région sud : 59 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 kilomètres à l'heure et à une altitude de 6 000 à 8 500 mètres. Zones survolées : Bassorah, Nassiriya, Qalaat Salah, Samawa, Joulaïba, Artawi, Bassiya, Salmane et Achbija.

c) Le même jour, à 12 h 8, un appareil de reconnaissance américain de type TR-1 a pénétré l'espace aérien iraquien à une vitesse de 600 kilomètres à l'heure et à une altitude de 20 000 mètres, et survolé les régions de Bassorah, Nassiriya, Qorna, Amara, Chatra et Bassiya avant de faire cap sur l'Arabie saoudite à 14 h 48.

- 12 décembre 1993
- a) Région nord : aucune activité aérienne hostile n'a été enregistrée.
 - b) Région sud : aucune activité aérienne hostile n'a été enregistrée.
- 13 décembre 1993
- a) Région nord : 16 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 kilomètres à l'heure et à une altitude de 7 000 à 7 500 mètres. Zones survolées : Mossoul, Arbil, Dohouk, Zakho, Tal Afar et Amadiya.
 - b) Région sud : 42 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 kilomètres à l'heure et à une altitude de 5 000 à 8 500 mètres. Zones survolées : Qorna, Samawa, Nassiriya, Qalaat Salah, Joulaïba, Bassiya et Artawi.
- 14 décembre 1993
- a) Région nord : 16 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 kilomètres à l'heure et à une altitude de 7 000 à 9 000 mètres. Zones survolées : Mossoul, Arbil, Dohouk, Zakho, Amadiya, Aïn Zala et Tal Afar.
 - b) Région sud : 42 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 kilomètres à l'heure et à une altitude de 7 000 à 8 000 mètres. Zones survolées : Nassiriya, Samawa, Bassiya, Joulaïba, Salmane et Jabaïech.
- 15 décembre 1993
- a) Région nord : aucune activité aérienne hostile n'a été enregistrée.
 - b) Région sud : 47 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 kilomètres à l'heure et à une altitude de 6 000 à 8 500 mètres. Zones survolées : Nassiriya, Samawa, Salmane, Jabaïech, Qorna, Artawi et Bassiya.
- 16 décembre 1993
- a) Région nord : 32 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 kilomètres à l'heure et à une altitude de 7 000 à 8 500 mètres. Zones survolées : Mossoul, Arbil, Dohouk, Zakho, Tal Afar, Doukane et Amadiya.
 - b) Région sud : 51 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 kilomètres à l'heure et à une altitude de 5 000 à 8 500 mètres. Zones survolées : Nassiriya, Samawa, Qalaat Salah, Qorna, Joulaïba, Bassiya et Artawi.
- 17 décembre 1993
- a) Région nord : 20 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 kilomètres à l'heure et à une altitude de 7 000 à 8 000 mètres. Zones survolées : Mossoul, Arbil, Dohouk, Zakho, Amadiya, Tal Afar et Doukane.

/...

b) Région sud : 61 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 kilomètres à l'heure et à une altitude de 5 000 à 8 000 mètres. Zones survolées : Nassiriya, Samawa, Khadhr, Salmane, Lassaf, Artawi, Achbija et Bassiya, Joulaïba, Qalaat Salah.

18 décembre 1993

a) Région nord : aucune activité aérienne hostile n'a été enregistrée.

b) Région sud : 54 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 kilomètres à l'heure et à une altitude de 5 000 à 9 000 mètres. Zones survolées : Nassiriya, Samawa, Salmane, Amara, Bassorah, Artawi, Qorna, Jabaïech et Bassiya.

19 décembre 1993

a) Région nord : 29 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 kilomètres à l'heure et à une altitude de 7 000 à 11 000 mètres. Zones survolées : Mossoul, Arbil, Dohouk, Zakho, Tal Afar et Amadiya.

b) Région sud : 70 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 kilomètres à l'heure et à une altitude de 5 500 à 10 000 mètres. Zones survolées : Qorna, Nassiriya, Samawa, Bassiya, Qalaat Salah, Artawi et Joulaïba.

20 décembre 1993

a) Région nord : 22 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 kilomètres à l'heure et à une altitude de 6 000 à 9 000 mètres. Zones survolées : Arbil, Dohouk, Zakho, Tal Afar, Amadiya et Aïn Zala.

b) Région sud : 75 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 kilomètres à l'heure et à une altitude de 5 000 à 8 000 mètres. Zones survolées : Nassiriya, Bassorah, Amara, Samawa, Salmane, Joulaïba, Bassiya et Artawi.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Nizar HAMDOON
